

PROJET DE PROCÈS-VERBAL

Province de Québec
Municipalité de Hope Town
MRC de Bonaventure

Le conseil de la municipalité de Hope Town siège en séance extraordinaire ce 11 août 2020 à huis clos à 18 :30.

Sont présents à cette réunion:

Larry Dow
Margaret Hackett
Salomon Grenier
Elizabeth Thériault
William Dow
Lida Francoeur

Tous formant quorum, sous la présidence de Linda MacWhirter, mairesse.

Assistent également à la séance, Sylvie Francoeur, directrice générale et secrétaire-trésorier.

95-2020

RÉUNION À HUIS CLOS

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 815-2020 du 5 août 2020 qui prolonge cet état d'urgence, soit jusqu'au 12 août 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-053, daté du 1^{er} août 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lida Francoeur, appuyé par Salomon Grenier et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents:

PROJET DE PROCÈS-VERBAL

- QUE la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer.

Adoptée

96-2020

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Lida Francoeur, appuyé par Salomon Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

97-2020

CONTRAT DE DÉNEIGEMENT POUR LES ANNÉES 2020-2021, 2021-2022 ET 2022-2023

Il est proposé par Élisabeth Thériault, appuyé par Lida Francoeur et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité engage Allan Robinson pour le déneigement et entretien des chemins hivernal pour un montant total pour les 3 ans de \$265 506.03 taxes incluses.

Adoptée

98-2020

PROGRAMME ACCESSIBILITÉ

Il est proposé par Salomon Grenier, appuyé par William Dow et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité engage Robert Loisel Enr pour enlever la tourbe pour faire un trottoir en caoutchouc. Le montant de la soumission est de \$510.00 plus taxes.

Il y avait une autre soumission de Léonard Loisel & Fils Inc au montant de \$400.00 plus taxes.

Adoptée

99-2020

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Lida Francoeur que la séance soit levée, 19h.

En signant le procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signée chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Linda MacWhirter
Maire

Sylvie Francoeur
Directrice générale